

Lorsque le bill sera à l'étude au comité, je propose donc de le rendre plus précis et de définir plus clairement l'interprétation à donner à l'expression cours d'eau international, afin de ne laisser subsister aucun doute. Il serait préférable de compter comme exceptions le fleuve Saint-Jean et la rivière Sainte-Croix.

Et en terminant, au dernier alinéa:

Sans dire que j'appuie le bill actuel, je me propose de souscrire au principe dont il s'inspire.

Si l'application de cette mesure risque de se révéler nuisible pour le Nouveau-Brunswick, par exemple au fleuve Saint-Jean et à la rivière Sainte-Croix, elle est tout aussi nuisible pour les gens de la Colombie-Britannique, en ce qui concerne le bassin du fleuve Columbia.

M. Johnston (Bow-River): Mais il n'est pas de cet avis.

M. Thomas: Pour l'amour du ciel, m'expliquera-t-on qu'un honorable député puisse déclarer que les ennuis causés aux autres ne l'intéressent pas du moment que ni lui ni la population qu'il représente ne sont en cause. Je me demande ce que dirait l'honorable député si une mesure législative qu'il aurait présentée en vue d'aider les producteurs de pommes de terre de sa circonscription nous laissait froids, n'étant pas pour nous d'intérêt local, et que nous nous en détournions. Nous nous intéressons tout autant à cet égard aux gens du Nouveau-Brunswick qu'à ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ce qui est dangereux pour nous l'est aussi pour eux. Si la mesure devait s'appliquer uniquement à la province du Nouveau-Brunswick et que nous jugions qu'il s'agit d'un empiétement sur les droits de cette province, nous lui donnerions certes notre appui.

Des voix: Oh, oh!

M. Thomas: Nous voterions certainement contre ce projet de loi et nous le rejeterions, si nous le pouvions. Je m'attendrais à ce que l'honorable représentant de Victoria-Carleton adopte la même attitude à l'égard de ce qu'il ne désire pas pour ses propres commettants.

M. Johnston (Bow-River): Il n'y a jamais pensé.

M. Montgomery: Vous êtes un peu trop pressé. Nous n'avons pas encore décidé ce que sera notre attitude à ce sujet.

M. Thomas: L'honorable député a indiqué clairement qu'il ne sait s'il veut appuyer le projet de loi sous sa forme actuelle, mais il est en faveur du principe dont il s'inspire.

M. Montgomery: Certainement.

[M. Thomas.]

M. Thomas: Même s'il ne veut pas qu'il s'applique à ses propres commettants. Que l'on s'en prenne tant qu'on voudra à la Colombie-Britannique, mais que l'on ne touche pas au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas une attitude qu'un honorable député devrait adopter ici à l'égard d'un bill aussi important.

M. Montgomery: C'est vous qui le dites.

M. Thomas: Parlez de façon à vous faire entendre. C'est au compte rendu et je l'ai cité.

M. Montgomery: Ce n'est que votre opinion sur mon attitude.

M. Thomas: On ne peut s'y tromper pour ce qui est de l'interprétation de cette déclaration.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, l'argument des partisans du bill se résume à vouloir dire que la Colombie-Britannique expore de l'eau, ou de l'énergie, ou les deux. Mais elle n'exporte rien. Hier dans son discours, l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Philipott) a dit que cette entente pourrait fort bien déranger le délicat équilibre des entretiens de la commission mixte internationale. Il déplorait que cette affaire ait été proposée à ce moment-ci, à cause de la nature de ces entretiens. Il a ajouté que nous étions peut-être en train de démolir tout ce que nous avions bâti.

M. Byrne: C'est justement l'argument.

M. Thomas: Justement l'argument de l'honorable député de Kootenay-Est (M. Byrne). Je me demande ce qui pourrait nuire davantage aux entretiens présentement en cours, et ce qui risque plus de nuire à l'attitude que prendront les États-Unis, que l'adoption d'un projet de loi empêchant la Colombie-Britannique d'emmagasiner l'eau à l'intérieur de ses frontières, afin que les États-Unis puissent l'utiliser de façon plus ordonnée et mieux exploiter cette ressource hydraulique qu'ils ne le peuvent à l'heure actuelle.

M. Blackmore: C'est comme le chien du jardinier!

M. Thomas: C'est renversant.

M. Low: Collaboration!

M. Thomas: Il est renversant de constater jusqu'à quel point ces déclarations peuvent être ridicules. On prétend, d'une part, qu'il nous faut protéger nos ressources, n'en pas céder aux États-Unis si nous courons de ce fait le risque d'en manquer. D'accord. Mais il reste que nous n'exportons pas d'énergie, que nous n'exportons pas d'eau, que nous ne perdons rien.